

La Ville et la Communauté Urbaine d'Alençon ont confié à l'association INHARI le soin de vous accompagner gratuitement dans vos projets de rénovation.

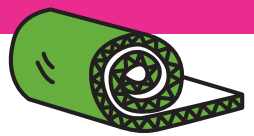
Avant de démarrer vos travaux contactez impérativement l'**association INHARI** qui vous renseignera sur les subventions et vous conseillera sur les travaux envisagés.

À NOTER !

Avant d'entreprendre des travaux, quelques règles sont à connaître. Toutes modifications de l'aspect extérieur de votre logement nécessitent une autorisation d'urbanisme.

Pour toutes informations, contactez le service des Autorisations d'Urbanisme de la Communauté Urbaine d'Alençon : 6/8 rue des Filles Notre-Dame à Alençon, 02 33 32 41 53, au@cu-alencon.fr





UN DISPOSITIF
À L'INITIATIVE DE

Ville et Communauté Urbaine d'Alençon

Hôtel de Ville
Place Foch
CS 50362
61000 ALENÇON cedex

www.alencon.fr

AVEC LA
COOPÉRATION DE

inHari

37 rue Demées
61000 ALENÇON

www.inhari.fr

Vous pouvez contacter INHARI au
02 61 67 18 75
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h
ou par mail :
agence.orne@inhari.fr

Un rendez-vous vous sera proposé avec un conseiller.



La Ville et la Communauté Urbaine d'Alençon ne font appel à aucune structure pour réaliser du démarchage.

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION
Logement, Transports, Ruralité, Ville
Liberté Égalité Fraternité

Agence nationale de l'habitat Anah

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Cofinancé par l'Union européenne

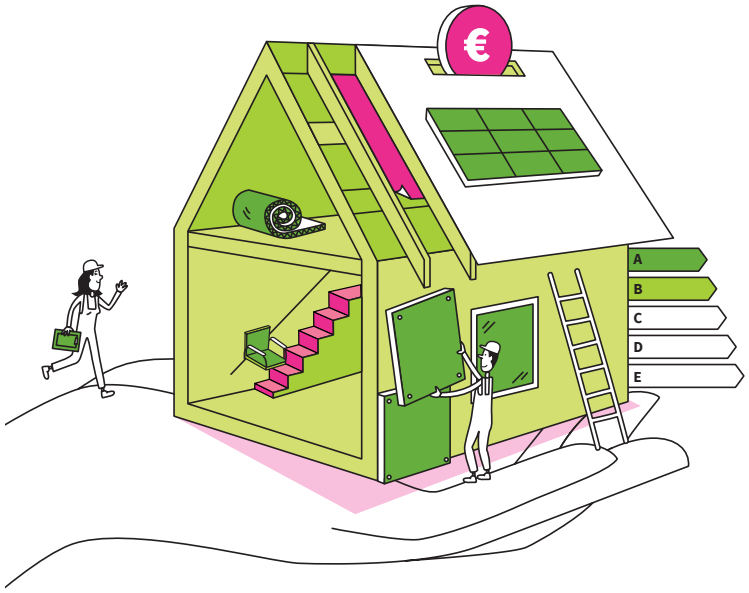
RÉGION NORMANDIE

ActionLogement

PROPRIÉTAIRE OCCUPANT, BAILLEUR OU COPROPRIÉTAIRE

Rénovons ensemble votre logement

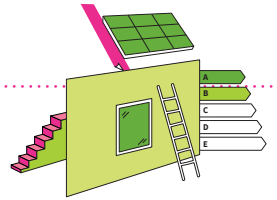
Conseils gratuits et personnalisés



Conception Agence Hastone & Ten

Ville et Communauté Urbaine d'Alençon

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE OCCUPANT, BAILLEUR OU COPROPRIÉTAIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON ET VOUS SOUHAITEZ RÉNOVER VOTRE LOGEMENT ?



La Ville et la CUA s'associent à INHARI pour vous accompagner dans la rénovation de votre logement.

RÉHABILITATION DE LOGEMENT INSALUBRE ET/OU DÉGRADÉ

« Mon bien a besoin de travaux importants pour être réhabilité, quelles aides puis-je mobiliser ? »

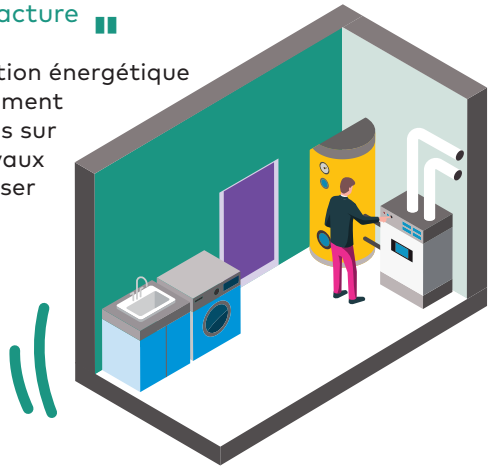
- Conseils sur les travaux à réaliser



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

« J'ai froid dans mon logement, et/ou je souhaite réduire mes consommations ou ma facture »

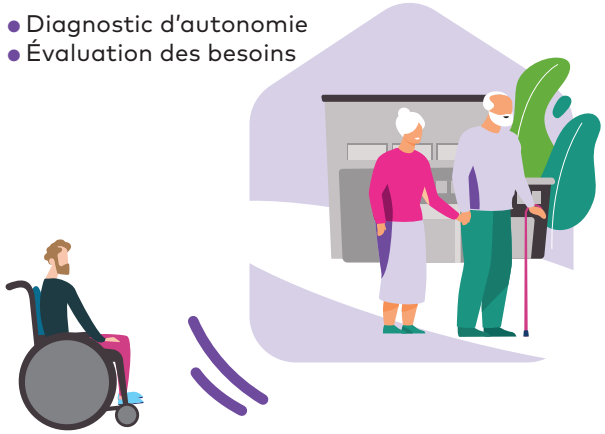
- Évaluation énergétique du logement
- Conseils sur les travaux à prioriser



ADAPTATION DU LOGEMENT

« Je suis une personne âgée ou en situation d'handicap, je souhaite adapter mon logement pour continuer à y vivre, que dois-je faire ? »

- Diagnostic d'autonomie
- Évaluation des besoins



TYPES DE TRAVAUX ACCOMPAGNÉS

Je souhaite faire des économies d'énergie :

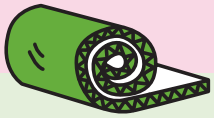
Travaux d'isolation (intérieur ou extérieur), changement du système de chauffage, changement de menuiseries...

J'ai besoin d'adapter mon logement :

Pose d'un monte-escalier, adaptation d'une salle de bain...

J'ai acheté un immeuble vacant que je souhaite rénover pour proposer des logements qualitatifs à la location :

Travaux lourds sur des logements vacants pour remise sur le marché.



J'HABITE EN PLEIN CŒUR D'ALENÇON ?

Vous pouvez peut-être bénéficier de l'Opération Programmée d'Aménagement de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

L'association INHARI peut vous accompagner dans vos projets de travaux (étude énergétique, mobilisation d'aides financières de la Ville d'Alençon, analyse des devis, suivi de travaux).

EN SAVOIR PLUS